

**Séance extraordinaire du 30 septembre 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 30 septembre 2021 à 19h00 à la salle de conseil, située au 36, rue Principale à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Gilles Bastien      Maire  
                         Monsieur      Pascal Saumure      Conseiller  
                         Monsieur      Yvon Pelletier      Conseiller  
                         Madame      Monique Pelletier      Conseillère  
                         Madame      Ariane Matteau      Conseillère  
                         Monsieur      Jean Daoust      Conseiller

Est absent :            Monsieur      Michel Lamoureux      Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION</b>
------------	-----------------------

100-1 Dépôt du rapport financier consolidé – Exercice terminé le 31 décembre 2020

100-2 Calendrier des séances ordinaires – Séance ordinaire d'octobre 2021

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**0-2 1Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2021-09-30-242

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation et comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION</b>
------------	-----------------------

100-1 Dépôt du rapport financier consolidé – Exercice terminé le 31 décembre 2020

100-2 Calendrier des séances ordinaires – Séance ordinaire d'octobre 2021

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION</b>
------------	-----------------------

**100-1 Dépôt du rapport financier consolidé – Exercice terminé le 31 décembre 2020**

M.B. 2021-09-30-243

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, rapports préparés et déposés par la firme «Lacroix & associés inc.» et ce, conformément à la loi.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Un excédent de fonctionnement de l'exercice au montant de 440 299 \$ a été réalisé pour l'année 2020. Cet excédent porte le surplus accumulé au montant de 688 858 \$. Ce surplus accumulé se détaille comme suit : Surplus affecté au montant de 126 293 \$, un surplus non affecté au montant de 499 036 \$ et un montant de 63 529\$ affecté au budget 2021.

**100-2 Calendrier des séances ordinaires – Séance ordinaire d'octobre 2021**

M.B. 2021-09-30-244

**Considérant** la résolution M.B. 2020-12-07-255 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020;

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2021;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que la séance ordinaire de conseil du mois d'octobre 2021 se tiendra le mardi 5 octobre 2021 au lieu du lundi 4 octobre 2021. Cette séance se tiendra en présentiel à compter de 19h30.

Il est aussi résolu qu'un avis public de cette modification au calendrier 2021 soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

M.B. 2021-09-30-345

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de lever la présence séance extraordinaire à 19 h 05.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilles Bastien  
Maire

---

Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière